

CDEN DU 20 JANVIER 2020

Mme la Vice – Présidente du CD 31, Mme l'IA-Dasen 31,

L'UNSA Education présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du CDEN 31 pour l'année 2020.

Une année de grande attente pour la revalorisation des agents de l'Education Nationale, mais aussi une année qui commence avec la même défiance que l'année précédente sur les sujets de nos retraites, et la mise en œuvre bancale des épreuves de contrôles continus dans les lycées.

Dans le rapport décrivant le programme prévisionnel d'investissement dans les collèges Haut-Garonnais, le CD 31 rappelle que notre département reste très attractif pour la population. Il est tout simplement le plus attractif et le plus dynamique de l'académie en termes de démographie. Ce qui a conduit, toujours selon la même source, à une augmentation de 20% des effectifs des collèges en quasiment 10 ans. Si seulement les moyens pour accompagner ces élèves suivaient la même courbe... L'an dernier dans les collèges de Haute-Garonne, nous avons créé 1 poste pour 106 élèves supplémentaires.

On pourrait arguer que notre département s'en sort bien vue la dotation académique. Mais, s'il ne faut pas oublier les départements les plus ruraux de notre académie, qui peuvent effectivement souffrir, la bonne gestion consiste aussi à mettre les moyens là où la population choisit de s'installer. Les prévisions annoncent plus de 1000 collégiens par an accueillis dans les collèges publics du 31, jusqu'à 2030 au moins. Même au niveau national, de telles perspectives ne doivent pas être pléthores.

L'UNSA Education reconnait l'efficience et la qualité des travaux du service de la direction de l'éducation du CD31. Tout juste pourrait-on reprocher un timing tardif des informations données aux représentants des professionnels de l'éducation. Ainsi, l'UNSA Education approuve-t-elle, à une exception près pour l'instant, l'ensemble des prévisions d'implantations des futurs collèges dans notre département.

Prévoir, c'est important. S'occuper du présent l'est tout autant. Nous le disions en introduction de cette déclaration, les tensions dans les établissements sont prégnantes. Les collèges n'y font pas exception. S'il fallait attirer le regard administratif sur un seul exemple, nous citerions le collège Voltaire à Colomiers où quasiment 300 rapports d'incidents ont été rédigés depuis le début de l'année et où 1/3 de l'équipe pédagogique était en congé maladie en novembre – décembre 2019. La situation de cet établissement nous rappelle que la carte de l'éducation prioritaire doit être rediscutée en 2020. Voilà un autre collège qui pourrait rentrer dans les critères de classement. L'UNSA Education pourrait en faire la demande le moment voulu.